



## *La fontaine des Trois-Grâces* par Renée Leulier\*

La place de la Bourse, l'ancienne place Royale, fut conçue pour servir d'écrin à la statue équestre de Louis XV<sup>1</sup> par Jacques V Gabriel<sup>2</sup> en 1729. Grâce à l'intendant Boucher qui put mettre en œuvre ce projet, les Bordelais exprimaient ainsi tardivement leur piété monarchique<sup>3</sup>.

Le concept de la « place Royale » fut défini sous le règne de Louis XIV principalement par le théoricien Jean-François de Lemée comme une place régulière ornée en son centre par une figure en bronze du souverain, le rapport entre ces deux éléments devant être harmonieux pour que la figure du roi apparaisse dans un équilibre parfait, ce qui supposait que l'architecte ait conçu, sinon dirigé, les deux opérations<sup>4</sup>. La place Royale de Bordeaux qui se voulait comme un « balcon sur la Garonne » était une place publique largement fréquentée par les gens de pied et voitures qui pouvaient admirer cet ensemble homogène à dominante rocaille d'où se détachaient des frontons exaltant la richesse du négoce bordelais et rendant hommage à la gloire du souverain. La statue équestre de Louis XV érigée en 1744 fut descendue de son socle dès 1792 puis envoyée à Rochefort pour la fondre et en faire des canons<sup>5</sup>.

Jacques V Gabriel, qui s'intéressa aux problèmes de l'alimentation hydraulique de la ville<sup>6</sup>, avait prévu à l'extrémité de la plate-forme deux fontaines surmontées des figures en bronze de la Garonne et de la Dordogne qui ne furent pas exécutées<sup>7</sup>. Le projet de fontaine pour l'arrière-place Royale d'Ange-Jacques<sup>8</sup>, qui succéda à son père dans la charge de

premier architecte du roi et à la direction des « ouvrages de Bordeaux »<sup>9</sup>, échoua également. L'eau coula enfin sur la place, lorsque, sous la Restauration, fut érigée pour combler le vide laissé par la statue équestre la fontaine du jeune architecte Gabriel Joseph Durand (1792-1858). La première pierre du monument fut posée le 17 juillet 1828 par la duchesse de Berry se rendant aux eaux des Pyrénées<sup>10</sup>. Cette fontaine était faite d'une vasque entourant un piédestal de pierre qui supportait une

\* Doctorante en Histoire de l'art. Centre François-Georges Pariset.

1. Taillard, 1997, p. 69-80.

2. Rousteau-Chambon (sous la direction de), 2004.

3. Taillard, 1997, p. 69.

4. Gady et Pérouse de Montclos (catalogue sous la direction de), 2005, p. 63-64.

5. Laroza, 1988, p. 102.

6. Courteault, 1923, p. 58-59. Il écrivit au contrôleur général Le Peletier le 8 juillet 1729 pour l'informer de la situation et ajouta : « J'employerai le reste de la semaine à visiter les sources des eaux bonnes à boire, qui sont en très mauvais état, et à faire des arrangements pour les grands chemins, que j'ai trouvés en grande destruction. » S'il ne put disposer du temps nécessaire pour mettre totalement au point les conditions d'amenée des eaux de Mérignac, il esquissa ce projet dans son « Mémoire pour mener de bonnes eaux à Bordeaux ».

7. Courteault, 1923, p. 400-401.

8. Courteault, 1923, p. 331.

9. Taillard, 1997, p. 74.

10. Desgraves, 1989, p. 168-169.



Fig. 1. - Fontaine des Trois Grâces destinée à la ville de Bordeaux,  
L. Visconti, *invenit* et R. Pfnor, *sculpsit*. Elévation géométrale.  
A.M.Bx. Recueil 145, planche XI.

colonne de marbre rose surmontée d'un chapiteau corinthien en marbre blanc et couronnée par une boule de cuivre rouge sur laquelle se dessinaient quatre groupes de trois croissants, symboles de la ville. Ce monument à la discrète polychromie et qui s'inscrivait dans la tradition des monuments sobres - stèle, pyramides, obélisques - si prisés depuis le Directoire ne pouvait heurter les sensibilités à une époque où la prudence politique des gouvernants et des fonctionnaires s'imposait<sup>11</sup>. En 1844, sous la Monarchie de Juillet, ce monument légitimiste dédié à Charles X et à la duchesse de Berry fut déplacé vers la place du Palais<sup>12</sup>. Ce cadre architectural, dépouillé d'une partie de son contenu symbolique avec la perte de la statue équestre, occupé quelque temps par la fontaine-colonne de Durand, allait demeurer vide durant un peu plus de deux décennies. Les Bordelais découvrirent seulement au mois de mai 1869 une

nouvelle fontaine érigée sur les fondations de l'ancienne effigie royale<sup>13</sup>, la fontaine des Trois-Grâces, qui orne encore cette place tournée vers le fleuve.

11. Hamon (sous la direction de), 1991, p. 101-103.

12. Courteault, 1922, p. 425-426 : cette translation fut faite à l'instigation du maire Duffour-Dubergier. La fontaine-colonne de Durand remplaça en 1844 celle de la place du Palais qui tombait en ruines.

13. A.M.Bx. 103 O 2 : Lancelin contrairement à quelques membres du conseil municipal ne voulut pas disposer la fontaine au milieu du terre-plein de la place. Il expliqua à Gumery dans sa lettre du 4 avril 1868 les raisons qui avaient motivées sa décision : « c'est une demie place dont le centre est réellement dans l'axe des trois pavillons placés aux deux angles et au fond. À ce point convergent les deux rues obliques de la Bourse et de Saint-Rémy. C'est là qu'était placée autrefois la statue de Louis XV. Ce point central est donc celui qu'a indiqué l'habile architecte Gabriel. Enfin, c'est le point culminant du terrain. La pente descend assez rapidement vers le fond et on ne peut pas mettre la fontaine sur un versant. » La majorité du conseil municipal se rallia à cet avis largement motivé.



Fig. 2. - Fontaine des Trois Grâces destinée à la ville de Bordeaux, L. Visconti, *invenit* et R. Pfnor, *sculpsit*. Elévation géométrale (détail). A.M.Bx. Recueil 145, planche XI.

### ***Un ensemble réalisé par Visconti pour la ville de Bordeaux, la fontaine des Trois-Grâces***

En 1849, un notable bordelais annonça à Louis Visconti<sup>14</sup> que plusieurs membres du Conseil municipal avaient l'intention de d'élever des fontaines monumentales à Bordeaux « qui devaient servir tout à la fois à son bien-être et à l'ornementation. » Une loterie devait procurer les fonds nécessaires<sup>15</sup>. Visconti dessina trois fontaines pour la ville de Bordeaux<sup>16</sup> : la fontaine de Mercure destinée à la place Dauphine<sup>17</sup>, celle des Trois-Grâces pour la place Tourny et le troisième monument, aux proportions plus imposantes, pour la place des Quinconces<sup>18</sup>.

Louis Visconti mourut le 29 décembre 1853 et son fils Léon, le 15 juin 1854, fit don à la municipalité bordelaise des plans et devis de ces trois fontaines<sup>19</sup>. Seule la fontaine des Trois-Grâces retint l'attention des édiles mais l'emplacement choisi par Visconti ne leur convenant pas, ils décidèrent de la construire sur la place Richelieu. (fig. 1) L'avant-projet de Visconti

pour cette fontaine se composait d'un premier bassin circulaire en pierre, mesurant 14 mètres 50 de diamètre, au centre duquel s'élevait un piédoche hexagonal en pierre. Adossé à trois de ses pans et supportés par des socles circulaires, trois enfants chevauchant des dauphins occupaient les compartiments formés par les piédroits qui soutenaient une vasque supérieure en fonte. L'eau qui jaillissait des narines de ces animaux marins venait contrarier la nappe déversée par cette seconde vasque ornée de cannelures en relief, de roseaux et de feuilles de nénuphar. En son centre, sur un socle hexagonal de marbre, adossées contre un fût de colonne que couronnait un vase richement orné, les Trois-Grâces drapées (fig. 2). Elles tenaient dans leurs mains les anses d'urnes d'où s'échappaient des jets d'eau qui s'écoulaient dans la vasque supérieure puis venaient se joindre à la nappe abondante déversée dans le premier bassin. Les noms de chacune des Trois-Grâces : Aglaé, Thalie et Euphrosyne<sup>20</sup> étaient inscrits sur les cartouches apposés sur le socle. Dans le projet initial, les trois statues, ainsi que le fût de la colonne et le vase qui la surmontait, étaient en marbre<sup>21</sup>. Cette fontaine montrait une forme d'académisme d'inspiration renaissance faisant la synthèse des traditions florentines et françaises, le modèle de Visconti étant le monument de cœur d'Henri II par Germain Pilon<sup>22</sup>.

Visconti travailla pendant 20 ans, de 1828 à 1848, presque sans discontinuer, aux quatre fontaines parisiennes de Gaillon, de Louvois (dites alors Richelieu), Molière et Saint-Sulpice.

14. Hamon (sous la direction de), 1991, p. 14-17 : Louis Visconti (1791-1853), fils du directeur des fouilles pontificales, Ennio, qui lui légua la double intelligence de l'art romain, de la civilisation grecque et une méthode scientifique d'avant-garde, née de l'archéologie. L'architecte se détacha rapidement du style dépouillé de son professeur à l'école des Beaux-Arts, Percier. Par son talent et son classicisme au-dessus des modes et des mêlées, il infléchissait le hiératisme de l'architecture officielle. Parmi son oeuvre abondante et variée, on peut citer son chef-d'oeuvre, le tombeau de Napoléon, mais aussi l'hôtel de Mlle Mars ou la fontaine Gaillon. Il bénéficia de la confiance de Napoléon III qui lui confia le dessin du nouveau Louvre, les travaux commençaient lorsqu'il mourut à l'âge de 62 ans.

Védère, 1958, p. 153 : Visconti accompagna Napoléon III à Bordeaux et connaissait donc la ville à laquelle il destinait ces fontaines monumentales.

15. Visconti, 1860. Je remercie M. Robert Coustet qui m'a indiqué cet ouvrage conservé aux Archives Municipales de Bordeaux.

16. Hamon (sous la direction de), 1991, p. 72-77 : Jules Bouchet (1799-1860) exécuta les dessins pour l'édition posthume des *Fontaines monumentales construites à Paris et projetées pour Bordeaux*. Les planches furent gravées par Pfnor.

17. Actuellement place Gambetta.

18. Lacroix-Spacenska, 1987, p. 93-95.

19. A.M.Bx. 95 N 3, lettre du 15/6/1854 de Léon Visconti au Maire.

20. Hamilton, 1988, p. 33 : les trois Grâces étaient Aglaé (la Brillante), Thalie (la Verdoyante, celle qui fait croître et fleurir les plantes) et Euphrosyne (la Joie intérieure).

21. Visconti, 1860.

22. Hamon (sous la direction de), 1991, p. 106.



Fig. 3. - Fontaine de Louvois construite à Paris en 1839, L. Visconti, *invenit* et R. Pfnor, *sculpsit*. Elévation géométrale. A.M.Bx. Recueil 145, planche III.

Il prépara soigneusement, vraisemblablement dès 1845, avant même l'achèvement de la fontaine Saint-Sulpice, un ouvrage rassemblant les textes de présentation et les planches préparatoires à la gravure que son fils Léon publia après la mort de Louis-Tullius<sup>23</sup>. La première fontaine que Visconti construisit, la fontaine Gaillon, achevée en 1828, fut également celle qui fut la plus admirée par ses contemporains. La fontaine Louvois (fig. 3), inaugurée le 18 novembre 1839, après deux ans de démarche et trois ans de travaux, traduisait l'influence des oeuvres de Jean Goujon et de Germain Pilon. L'enfant chevauchant un dauphin de la place Gaillon, un motif décoratif que l'on retrouve à la fontaine Louvois, les statues féminines personnifiant les fleuves de cette même fontaine sont autant de réminiscences que l'on retrouve dans la fontaine des Trois-Grâces. L'architecte partageait avec son ami Jacques-Ignace Hittorff une prédilection pour ce type de décor urbain<sup>24</sup>. Visconti connaissait la publication de Lusson (1835) qui précé-

nisait les fontaines jaillissantes à vasques comme étant celles dotées de l'aspect le plus agréable, produisant le plus d'effet et qui annonçaient « le mieux l'objet de leur destination et sans trop grande déperdition de fluides »<sup>25</sup>.

Le maire Antoine Gautier chargea en mai 1857<sup>26</sup> un ancien membre du Conseil municipal de Bordeaux, l'ingénieur en chef des promenades et plantations de Paris, Alphand, de demander

23. Hamon (sous la direction de), 1991, p. 78.

24. Lacroix-Spacenska, 1987, p. 92. Cet architecte français qui fut le grand apôtre de la polychromie en architecture réalisa les fontaines de la place de la Concorde sous la monarchie de Juillet.

25. Hamon (sous la direction de), 1991, p. 81 et 94.

26. A.M.Bx. 95 N 3, plus précisément le 27 mai 1857, lettre du 9/1/1869 de Rodolphe Pfnor au Maire.



Fig. 4. - La fontaine des Trois-Grâces fut remise en place en 2006.

à l'architecte Rodolphe Pfnor<sup>27</sup> qui avait été l'élève de Visconti de procéder aux études définitives pour l'exécution de la fontaine des Trois-Grâces. Le sculpteur Ottin fut également saisi du projet<sup>28</sup>.

Les lettres adressées par le directeur des travaux de la ville, Lancelin, au maire Antoine Gautier permettent d'appréhender les modifications apportées par Rodolphe Pfnor au projet de Louis Visconti. Les dessins de l'artiste offerts à la ville de Bordeaux par son fils furent qualifiés d'avant projet par Lancelin puisque de nouvelles études furent demandées par la

27. Rodolphe Pfnor (1824-1909) fut connu comme graveur et eut pour maître le sculpteur Rauch. Il réalisa un plan de Paris orné de seize vues d'hôpitaux, pour l'ouvrage d'Heinrich Ludwig Meding, *Essai sur la topographie médicale de Paris : examen général des conditions de salubrité dans lesquelles cette ville est placée*, publié à Paris par les éditions J.-B. Baillièrre en 1852. Il dessina et grava les ouvrages de Louis Visconti (*Vue perspective de la réunion des palais du Louvre et des Tuileries*, publié en 1853), de Daniel Ramée (*Monographie du Château de Heidelberg*, Paris, Éditions A. Morel, 1859), de Champollion-Figeac (*Monographie du Palais de Fontainebleau*, Paris, Éditions A. Morel et Cie, 1863) et d'Anatole France (*Le château de Vaux le Vicomte*, Paris, Éditions Lemercier, 1888). Il écrivit et illustra plusieurs ouvrages : *Époque Louis XVI Décoration et ameublement dessinés et gravés, d'après des motifs choisis dans les palais impériaux, le mobilier de la couronne, les monuments publics et les habitations privées* (Paris, Éditions A. Morel et Cie, 1865), *Ornements usuelles de toutes les époques dans les arts industriels et en architecture* (Paris, Librairie artistique Devienne, 1866-1867), *Monographie du Château d'Anet* (Paris, 1869).

28. Lacroix-Spacenska, 1987, p. 96.



Fig. 5. - Enfant chevauchant un dauphin.



Fig. 6. - Enfant chevauchant un dauphin (détail).

suite à Rodolphe Pfnor<sup>29</sup>. Le commanditaire, Antoine Gautier au nom de la ville de Bordeaux, joua également un rôle non négligeable puisqu'il refusa plusieurs projets « s'écartant trop de l'idée de Visconti »<sup>30</sup>. Antoine Gautier engagea également Pfnor à simplifier certaines parties du projet définitif<sup>31</sup>. Celui qui fut retenu consistait en sept feuilles de dessin<sup>32</sup> réalisé le 26 mars 1858 et présenté à la ville le 30 mars suivant. « C'est le projet que l'administration a fait exécuter, en ce sens que les dessins de détail pour les piédestaux, pour la vasque, pour les bordures du grand bassin, en un mot pour tous les ouvrages d'architecture, ont été fidèlement suivis.<sup>33</sup> » Certains détails diffèrent entre le projet gravé de Visconti et sa réalisation (fig. 4) : les enfants qui tenaient les queues des dauphins qui s'enroulaient autour d'eux soufflent dans des conques (fig. 5 et 6), les Grâces stéréotypées couronnées de fleurs sont figurées par trois jeunes femmes aux traits réguliers et aux formes voluptueuses<sup>34</sup> (fig. 7). Si Aglaé porte une couronne de fleurs sur sa chevelure remontée en chignon, les lourdes boucles d'Euphrosyne s'entremêlent de perles et Thalie arbore un riche diadème. Toutes portent des colliers (fig. 8). Cette beauté nue mais parée s'apparente à celle de certaines figures féminines de la galerie François I<sup>er</sup> gravées par Pfnor. Les Trois-Grâces de Visconti sont drapées, Rodolphe Pfnor<sup>35</sup> les présente dévêtues avec un déhanchement plus accentué : habillées les Trois-Grâces étaient encore dans le goût de la monarchie de Juillet, nues selon la tradition iconographique, elles sont Second Empire<sup>36</sup>.

### *L'exécution du projet de Visconti*

Des frais imprévus firent ajourner la construction de la fontaine des Trois-Grâces : le projet pour amener jusqu'à Bordeaux les sources du Taillan, conçu le 2 mai 1851 par l'ingénieur en chef des ponts et chaussées Mary et le directeur des travaux publics de Bordeaux Devanne, tarda à se mettre

29. A.M.Bx. 95 N 3, lettre de Lancelin au Maire du 18/5/1869 : il souligna que si Visconti fit les dessins des fontaines, il chargea cependant « M. Pfnor, architecte, de l'étude des détails. »

30. A.M.Bx. 95 N 3, lettre de Lancelin au Maire du 18/5/1869.

31. A.M.Bx. 95 N 3, lettre de R. Pfnor du 9/1/1869.

32. A.M.Bx. 13 D 51, rapport du Maire du 26/6/1865 : on y dit que le projet de Pfnor « consistant en sept feuilles de dessin, fut présenté le 30 mars 1858. Le devis s'élevait à 118 865, 18 F. » Le projet définitif de Pfnor n'est apparemment pas conservé.

33. A.M.Bx. 95 N 3, lettre de Lancelin au Maire du 18/5/1869.

34. Védère, 1958, p. 154 : on a prétendu que le sculpteur Gumery donna aux Trois-Grâces les têtes de l'impératrice Eugénie et des reines d'Angleterre et d'Espagne, Victoria et Isabelle II.

35. A.M.Bx. 95 N 3, lettre de R. Pfnor du 9/1/1869 : il reçut pour cette étude en février 1858, 1000 francs d'acompte. En 1865, il apprit par les journaux que la ville de Bordeaux commençait à exécuter ce projet, il se mit donc à la disposition du nouveau maire, M. Castéja, qui lui répondit que ses services avaient été suffisamment rémunérés. Ce fut Lancelin qui régla la question délicate des honoraires dus à R. Pfnor (A.M.Bx. 95 N 3, lettre du 18/5/1869).

36. Hamon (sous la direction de), 1991, p. 106.



Fig. 8. - Les Trois-Grâces (détail).



Fig. 7. - Les Trois-Grâces.

en place. Les travaux ne commencèrent sérieusement que vers 1854 : l'eau devait être conduite par gravité le long d'une descente régulière vers un réservoir situé rue Paulin. En 1857, leur avancement parut suffisant pour mettre en service la nouvelle distribution qui fut inaugurée le 15 août<sup>37</sup>. Après les festivités, la municipalité entreprit l'achèvement de l'aqueduc voûté qui amenait les eaux de la source du Taillan. Il fallait aussi entreprendre des travaux pour faire disparaître les infiltrations et les fissures visibles sur les murs extérieurs du réservoir de la rue Paulin. Les mesures prises s'avèrent insuffisantes : le 5 juillet 1859, les voûtes du réservoir Saint-Martin s'écroulèrent, tuant ou blessant plusieurs enfants<sup>38</sup>, ce qui obligea la municipalité à entreprendre de nouveaux ouvrages. En 1865, trois nouveaux réservoirs étaient construits, la distribution s'étendait dans de nouveaux quartiers et le maire, Henri Brochon, put envisager la construction de la fontaine des Trois-Grâces dessinée par Visconti pour la ville de Bordeaux<sup>39</sup>.

Entre-temps le palais de la Bourse avait subi d'importants travaux : sous la direction de l'architecte Charles Burguet la façade donnant sur la place Richelieu avait été entièrement remaniée et complétée. Les édiles jugèrent que cette place était devenue trop étroite pour recevoir cette fontaine et mieux conçue pour être ornée d'un square. Le 26 juin, Henri Brochon proposa de l'ériger sur la place de Bourse, s'appuyant sur un rapport qui soulignait que, « la fontaine de Visconti par son sujet mythologique, ses ornements dans le style Louis XV, semble faite exprès pour venir compléter l'œuvre de Gabriel et de Francin. Le dessin ci-joint montre que la fontaine est bien en proportion avec l'ensemble de la place<sup>40</sup> ». Cependant, le décor à dominante rocaille de la place et son iconographie, qui par le

jeu des frontons exaltait la grandeur des princes et des vertus du monarque, s'harmonisaient peu avec cette fontaine d'inspiration renaissance qui introduisait les trois filles de Zeus dans cet univers édifiant voué au négoce<sup>41</sup>.

37. Lacroix-Spacenska, 1987, p. 72-76.

38. Desgraves et Dupeux (sous la direction de), 1969, p. 237.

39. Visconti, 1860.

40. A.M.Bx. 13 D 51, rapport du Maire du 26/6/1865.

41. Hamon (sous la direction de), 1991, p. 106.

Le Maire fit revoir le devis de Pfnor par le directeur des travaux de la ville, Lancelin, puisque, depuis sept ans, le prix des fontes avait diminué. La dépense fut de nouveau évaluée. La maçonnerie comprenant la fondation en béton, l'égout de décharge, le bassin avec bordure en pierre dure, le massif du piédestal et le socle de la grille s'élevait à 11 700 F. Il fallait prévoir 2 461,60 F pour la grille en fer forgé, 3 600 F pour la fontainerie, 16 000 F pour la marbrerie (revêtement du piédestal de la vasque et marbre blanc du socle des statues), 21 000 F pour la sculpture (modèles des statues, des dauphins, des enfants, de la vasque, du vase supérieur, les pièces en bois ou en plâtre nécessaires au fondeur et la sculpture d'ornement sur marbre), 22 000 F pour la fonte de fer moulée pour toutes les parties métalliques de la fontaine et 3 238,40 F pour les frais d'échafaudages, de peinture et les dépenses imprévues. L'ensemble de la fontaine devait coûter 80 000 F. L'emploi du bronze au lieu de la fonte de fer dans les parties métalliques coûtait 48 000 F. Cette dépense se réduisait à 14 000 F si l'on se contentait de la fonte galvanisée par l'application d'une mince couche de cuivre, comme on venait de le faire pour les fontaines de la place de la Concorde à Paris. L'emploi de ce procédé ne paraissait pas indispensable : Lancelin pensait qu'une peinture bien faite et renouvelée de temps à autre produisait un meilleur effet que la couche rouge appliquée par les procédés galvaniques<sup>42</sup>. Le 2 octobre 1865, Henri Brochon précisa le mode de financement de la fontaine<sup>43</sup> qui devait être établie au milieu de la place, sur l'axe des deux pavillons de la Bourse et de la Douane. Le parterre et la grille entourant le bassin, des bancs élégants et de riches candélabres élevés sur des socles en pierre devaient compléter la décoration de la place. M. Sicard, au nom de la commission des travaux publics, souligna que la dépense occasionnée par la construction de cette fontaine ne lui paraissait pas exagérée « pour l'érection d'un tel monument qui sera un tribut de reconnaissance pour son immortel auteur. Nîmes a Pradier, Bordeaux aura Visconti. Paris lui-même nous enviera ce chef-d'œuvre où tout est harmonieux, riant, délicieux, digne de Bordeaux<sup>44</sup> ».

La fonte de fer était un matériau au goût du jour. On l'employait dans la plupart des fontaines parisiennes mais également à Toulouse où, dès 1852, s'élevait place Salengro une fontaine achetée aux fonderies du Val d'Osne. Cette technique artistique en plein épanouissement en cette seconde moitié du siècle inquiétait encore les notables bordelais. M. Sansas fit remarquer que le conseil municipal ne s'était pas suffisamment renseigné sur un projet aussi important, il trouvait préférable le bronze à la fonte. Selon lui la fonte de fer était mesquine, elle devait être peinte, « et, quoiqu'on fasse, ce sera toujours un badigeon. » Il se demandait également s'il était bien « convenable de faire une fontaine moitié en marbre, moitié en métal ». M. Beaudrimont ajouta que la fonte se détériorait facilement et qu'elle

tachait le marbre sur lequel elle était placée. Le maire répondit que l'union du marbre et du métal était déjà indiquée dans le projet de Visconti et qu'il fallait noter que la fonte n'était plus seulement réservée aux usages domestiques puisqu'elle avait été employée dans la construction des fontaines de la place de la Concorde à Paris.

Au cours de cette séance du 23 octobre 1865, les membres du conseil municipal s'interrogèrent également sur l'emplacement choisi pour édifier cette fontaine. Certains édiles ne trouvaient pas que la place de la Bourse soit un emplacement particulièrement judicieux ... M. Fourcaud suggérait que « cette délicieuse fontaine serait bien mieux appropriée à la place Dauphine », loin du tumulte et des encombrements de la place de la Bourse. M. Manès craignait que la fontaine des Trois-Grâces ne soit trop volumineuse pour cette place. M. Sansas jugeait préférable de la substituer à la gerbe prévue sur l'hémicycle des Quinconces et rappelait que le sol de la place de la Bourse « était dans un état permanent de malpropreté » lorsque la fontaine-colonne de Durand s'y élevait encore. De nombreux membres du conseil municipal gagnés par la perplexité demandaient d'ajourner toute décision mais le maire insista pour que l'implantation de la fontaine soit déterminée et 25 membres contre 5 se prononcèrent en faveur de la place de la Bourse. Au cours de cette même séance, le conseil municipal préféra employer le bronze pour les Trois-Grâces et leurs accessoires, jugeant ce matériau préférable à la fonte du point de vue artistique<sup>45</sup>.

Henri Brochon s'adressa au statuaire Alphonse Gumery<sup>46</sup> pour prendre en charge l'œuvre sculptée. Celui-ci consulta son

42. A.M.Bx. 13 D 51, « Érection de fontaines monumentales, premier rapport du maire au conseil municipal », 26/6/1865.

43. A.M.Bx. 13 D 51, deuxième rapport du Maire au Conseil municipal du 2/10/1865. « Indépendamment d'un crédit de 100 000 F réservé pour les fontaines monumentales dans le crédit général de 2 500 000 F à prendre sur les fonds d'emprunt, nous avons sur la restauration du canal d'aménage, une économie de 280 000 F. »

44. A.M.Bx. 13 D 51.

45. A.M.Bx. 13 D 51, délibération du conseil municipal du 23/10/1865 et Lacroix-Spacenska, 1987, p. 76-77. Le conseil municipal avait adopté le 30 mars 1857 l'installation aux allées de Tourny de deux fontaines réalisées en fonte de fer. Le modèle avait été choisi au cours de la visite de l'Exposition universelle de 1855, mais ce qui convenait pour un objet trouvé « dans ce riche bazar de l'industrie humaine », ne semblait pouvoir être adopté pour une fontaine dessinée par un artiste tel que Visconti.

46. Bénézit, 1999, p. 594 et Hauteceur, 1957, p. 40. Charles Alphonse Achille Gumery (Paris 1827-1871), sculpteur et médailleur, remporta le grand prix de Rome en 1850 sur *La mort d'Achille*. Pour la fontaine parisienne de la place Saint-Michel, il réalisa l'une des quatre figures allégoriques, la *Tempérance* (1862). Cet artiste sculpta également pour l'église de la Trinité à Paris l'ange du bénitier, approximativement entre 1866 et 1867. Sont conservés au musée d'Orsay une *Danae* en terre cuite et les deux groupes allégoriques conçus pour l'Opéra de Paris.



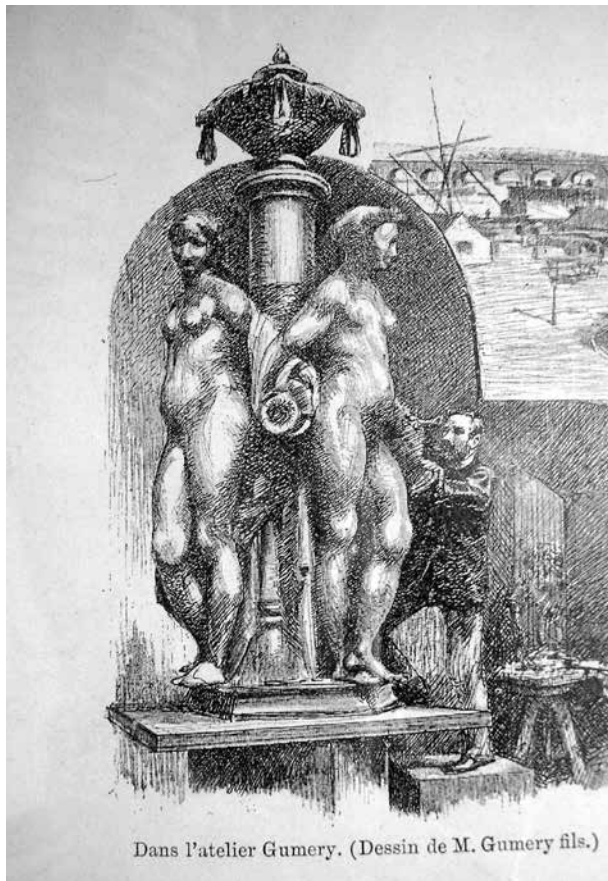


Fig. 9. - Place de la Bourse, la Douane et la fontaine des Trois-Grâces. Dans l'atelier Gumery, dessin de M. Gumery fils, gravure sur bois. A.M.Bx. X-W-68.

ami Charles Garnier<sup>47</sup> qui lui conseilla, tant pour des raisons d'économie que d'harmonie, de remplacer le marbre blanc par de la pierre du Jura<sup>48</sup> : « le marbre blanc sera peu harmonieux avec le bronze, de plus, il deviendra sale en peu de temps par l'humidité et sera couvert d'une lèpre verdâtre par l'oxydation du bronze qui le rendra méconnaissable. » Cette pierre du Jura « est un genre de marbre qui prend un très beau poli, elle est d'un ton très chaud qui varie du rouge brun au jaune rosé<sup>49</sup> ».

La pierre du Jura devait entièrement être polie. Amédée Jouandot<sup>50</sup> pensait limiter les dépenses en laissant apparaître le travail de l'outil sur la majeure partie de l'ornementation mais il se rendit compte que cette économie se ferait aux dépens de l'exécution. Toutes les sculptures en pierre du Jura alors exécutées dans le chantier du nouvel Opéra de Paris étaient polies, « l'architecte ayant trouvé avec raison que la nature de ces pierres se prête mal au point de vue de l'effet comme à celui de l'uniformité de la conservation, à ce que certaines parties soient polies et d'autres mates. On polit la sculpture comme la marbrerie<sup>51</sup> ».

Les polisseurs de sculpture étaient payés six francs par jour sur le chantier de l'Opéra mais ceux de l'exploitation de Tinseau<sup>52</sup> étaient moins rémunérés<sup>53</sup>. Le statuaire demandait qu'un architecte fut chargé des dessins demandés pour l'exécution de la marbrerie et du suivi du chantier.

Gumery influença également le choix du matériau de la vasque. Selon lui l'emploi du bronze était « une coquetterie très coûteuse » dont on pouvait se passer pour cette partie dénuée d'intérêt artistique. Ce choix permettait une économie notable de 9 500 F. Il fut donc décidé d'adopter la fonte de fer pour réaliser la vasque.

Gumery préféra s'occuper de la partie exclusivement artistique<sup>54</sup> (fig. 9), le modèle en plâtre et bronze comprenant la vasque et les Trois-Grâces<sup>55</sup>. L'emploi du bronze pour la

47. Alphonse Gumery travailla pour Charles Garnier à l'Opéra de Paris : il sculpta dans des médaillons les profils en haut-relief des musiciens Bach, Cimarosa, Haydn, Pergolèse (approximativement entre 1860 et 1863) mais également *La Poésie* et *L'Harmonie* (réalisées vers 1866), deux groupe allégoriques en galvanoplastie mis en place en 1868 sur l'attique de la façade principale.

48. A.M.Bx. 13 D 51, lettre du 17/11/1865 d'A. Gumery au Maire.

49. A.M.Bx. 13 D 51, lettre du 17/11/1865 d'A. Gumery au Maire.

50. Laroza, p. 80-81 et Prévot et Lasserre, s.d., p. 148-149, 152. Amédée Jouandot (1831-1894), né et mort à Bordeaux, suivit les cours de l'école de dessin sous la direction de J.P. Alaux puis à l'atelier de sculptures de la ville avec Dominico Maggesi. Il réalisa pour le cimetière de la Chartreuse en 1874 les sculptures du monument aux morts de 1871 dont l'architecte était Alfred Maître mais également le médaillon en bronze de Monsieur Cazenavette et de Monsieur Frédéric Devanne. En 1887, l'architecte Léon Cazal construisit la chapelle Bassigné pour conserver la sculpture exécutée par Amédée Jouhandeau en 1880, *Le repos éternel*, le plâtre original a été offert par Jules Jouandot à la ville de Bordeaux. Au cimetière parisien du Père Lachaise est conservé le tombeau de Mlle Cambaceres (le buste) et, dans celui de Vanves, le monument funéraire de Monsieur Herveau (1869). Amédée Jouandot produisit en outre de nombreux portraits, bustes, médaillons en bronze, terre cuite : la statue de marbre de Victor Louis pour le Grand théâtre, le buste du chanoine Rigagnon, curé de Saint-Martial (bronze). Il bénéficia de commandes officielles : il est notamment l'auteur du fronton de la façade ouest de la Bourse (cours du Chapeau-Rouge) : *La Justice consulaire protège les Arts, l'Industrie, l'Agriculture, la Navigation*. Il réalisa la chaire de l'église Saint-Émilien et, sous la direction de l'architecte Jean Jules Mondet, celle de la ville de Marmande (Haute-Garonne) en style néogothique (1868). Il reçut également des commandes privées : il sculpta pour un hôtel de voyageurs, l'hôtel de Londres (actuellement hôtel François Ier), à Cognac (Charente), deux cariatides représentant le Commerce et l'Agriculture en 1870. Occupé par ces diverses commandes, il n'exposa guère que des bustes aux salons de Paris.

51. A.M.Bx. 95 N 3, lettre du 26/4/1866 d'A. Jouandot au Maire.

52. A.M.Bx. 95 N 3, lettre d'A. Jouandot du 26/4/1866 : ce fut sur l'exploitation de Tinseau que l'extraction des blocs de ses carrières se fit mais aussi, pour des raisons d'économie, « l'exécution du travail de la pierre ».

53. A.M.Bx. 95 N 3, lettre du 26/4/1866 d'A. Jouandot au Maire. Les polisseurs de sculptures étaient payés cinq francs par jour sur l'exploitation de Tinseau.

54. A.M.Bx. 13 D 51, lettre du 17/11/1865 d'A. Gumery au Maire

55. A.M.Bx. 95 N 3, lettre de Jouandot du 24/5/1867.

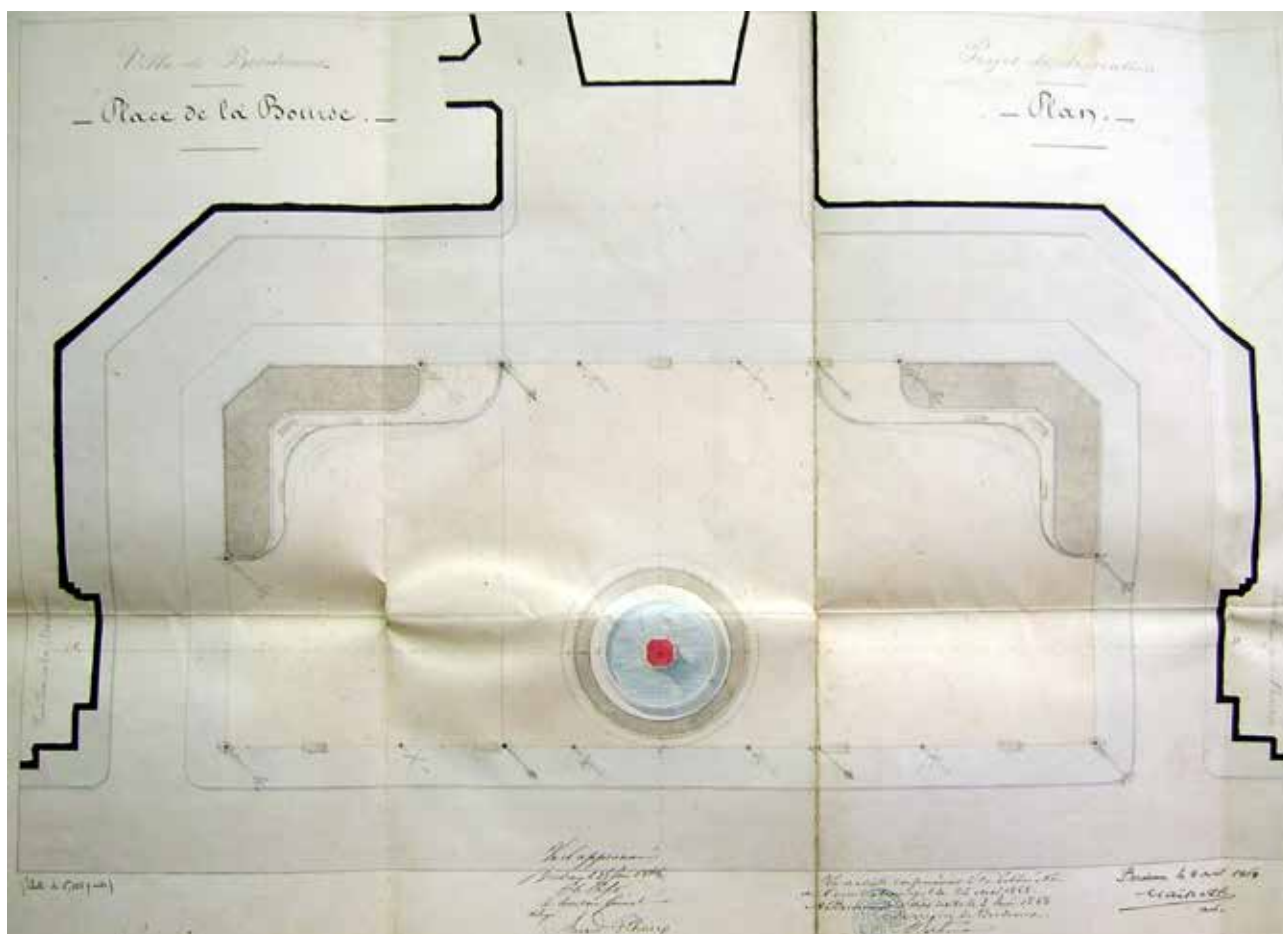


Fig. 10. - Place de la Bourse, projet de décoration. Plan.  
 Signé et daté : Maître architecte, 8 avril 1868.  
 Projet adopté conformément à la délibération du conseil  
 municipal du 25 mai 1868, signé : A. Bethmann.  
 A.M.Bx. 103 O 2.

réalisation des Trois-Grâces, du fût de la colonne et du vase qui la surmonte accentua la ressemblance de ce monument avec celui du square Louvois. Gumery se fit assister par le sculpteur bordelais Amédée Jouandot<sup>56</sup> qu'il chargea du groupe « des enfants sur les dauphins<sup>57</sup> », également coulés dans le bronze. Les modèles faits avec le plus grand soin et à la grandeur d'exécution étaient agréés par Gumery avant d'être expédiés chez Tinseau, le fournisseur de la marbrerie, où travaillaient les praticiens habiles sélectionnés par Jouandot à Paris<sup>58</sup>. La marbrerie étant réalisée dans le Jura, Gumery et Jouandot s'y rendirent pour constater l'avancement des travaux et purent constater que les modèles étaient parfaitement reproduits par les sculpteurs<sup>59</sup>.

En 1868, l'œuvre fut suffisamment avancée pour que l'ingénieur des Ponts et Chaussées de Bordeaux, Wolff, dresse le devis des fondations de la fontaine<sup>60</sup> qui devait adopter la forme d'un hexagone. Wolff dirigea deux de ses sommets vers la Bourse et la Douane pour que l'une des faces soit parallèle au quai. Il prévoyait une galerie de 1 mètre 80 de hauteur sous clef sur 1 mètre de largeur, pour donner passage aux tuyaux d'amenée de l'eau, une voûte sphérique d'un mètre de rayon ménagée sur l'axe de la fontaine pour la manœuvre des robinets et enfin un passage circulaire pour le passage des tuyaux d'ascension de l'eau. Après avoir examiné le terrain des fondations, l'ingénieur devait faire couler une couche de béton puis une

56. Védère, 1958, p. 154 : Amédée Jouandot venait d'achever un des frontons de la Bourse.

57. A.M.Bx. 95 N 3, lettre d'Amédée Jouandot du 13/4/1867.

58. A.M.Bx. 95 N 3, lettre d'Amédée Jouandot du 6 avril 1866.

59. A.M.Bx. 95 N 3, lettre d'Amédée Jouandot du 10/10/1867.

60. A.M.Bx. 95 N 3, devis des travaux du 29/2/1868.



Fig. 11. - Place de la Bourse, projet de décoration.

Coupe longitudinale sur le quai. Signé et daté :  
Maître architecte, 8 avril 1868. Projet adopté conformément  
à la délibération du conseil municipal du 25 mai 1868, signé : A. Bethmann.  
A.M.Bx. 103 O 2,

assise de maçonnerie de moellons <sup>61</sup>. Après avoir disposé ce radier, la maçonnerie pouvait être mise en place. La nature des matériaux était soigneusement précisée : pierres dures de Carcassonne pour le périmètre supérieur de l'hexagone, la bordure du trottoir, le socle de la grille et le cadre du regard de la galerie ; moellons smillés pour les parements des voûtes de la coupole et de la galerie. Le surplus de la maçonnerie étant réalisé en moellons durs ordinaires. Pour réaliser ces ouvrages, la soumission de l'entrepreneur en maçonnerie J. Ch. Salles fut retenue <sup>62</sup>.

Restait à mettre en place l'aménagement de la place. Gumery qui fut chargé d'examiner les projets par la municipalité se déclara favorable à la réalisation d'un square avec des « gazons à la française », la verdure étant « la compagnie naturelle de l'eau et des fontaines » <sup>63</sup>. Pendant que Gumery examinait encore le projet de décoration de l'architecte Garros <sup>64</sup>, celui d'un jeune architecte bordelais, M. Maître fils fut adopté <sup>65</sup>. Garros se contentait d'entourer la place d'une décoration uniforme composée de candélabres alternant avec des bancs et des bornes de granit tandis que Maître proposait des parterres sur les angles du fond et de larges ouvertures soulignées par les torchères placées en face des trois pavillons (fig. 10). Lancelin soulignait que l'esprit de ce décor répondait aux souhaits exprimés par Gumery. Le jeune architecte dessina les grilles pour entourer les parterres, les torchères et les bancs qui complétaient cet ensemble. La fontaine devait ainsi s'inscrire dans un environnement conçu pour la mettre en valeur.

L'architecte Alfred Maître expliqua aux membres du conseil municipal, qu'à travers la décoration, il fallait s'ingénier à rendre à cette fontaine « fictivement et pour l'œil » la place centrale que la disposition architecturale ne permettait pas

61. La couche de béton devait avoir 0 m 50 d'épaisseur sous l'hexagone et 0,25 m sous la galerie, les moellons faisaient 0,25 m d'épaisseur.

62. A.M.Bx. 95 N 3, 20/5/1868.

63. A.M.Bx. 13 D 60.

64. Coustet et Saboya, 1999, p. 42, 125, 136. Bien que le prénom de l'architecte ne soit pas précisé sur le plan et la correspondance conservée aux archives municipales, on peut présumer qu'il s'agit de l'un des membres de cette famille d'architecte, Louis-Michel (1833-1911) qui fournit des plans qui ne furent pas retenus en 1868 pour les équipements culturels dont la ville souhaitait se doter sur la place des Quinconces. Il réalisa le château Exshaw de la rue Théodore-Gardère.

65. A.M.Bx. 13 D 60, lettre de Lancelin du 15/5/1868 et Prévot et Lasserre, s.d., p. 152-153. Alfred Maître naquit à Bordeaux le 20 avril 1842. Élève de Constant Duffeux, il fut lauréat à l'école des Beaux-Arts de Paris. Il édifia de nombreux châteaux dans le vignoble notamment dans Médoc ; château Mouton Rothschild, Bages à Pauillac. À Saint-Estèphe, il dessina les dépendances des châteaux Montrose et Léoville tandis qu'au cimetière de la Chartreuse, il construisit les chapelles Mareilhac et de Germon.

de lui attribuer<sup>66</sup>. Les six torchères monumentales, disposées symétriquement, indiquaient à l'œil les grands axes de l'espace tandis que celles qui flanquaient « comme deux hautes sentinelles, les deux charmants pavillons de la Douane et de la Bourse compléteraient l'illusion en accusant nettement l'axe de ces deux pavillons qui est l'axe normal de la place. » Les bancs à double siège aux pieds de fonte desservaient à la fois les passants du quai et les promeneurs de la place, leur offrant au choix, les vues intérieure ou extérieure (fig. 11). Six petits bancs de jardin étaient adossés aux exèdres de gazon. En harmonie avec l'ensemble de ce décor, un trottoir en pente puis un tapis de gazon et une grille entouraient la fontaine. Durenne fut chargé d'exécuter les torchères à trois branches en fonte de fer, six bancs à double siège et deux candélabres<sup>67</sup>.

### ***Les impondérables d'un chantier : la fonte de la vasque***

D'après les soumissions, Gumery était chargé de la réalisation des modèles des Grâces, de la colonne, du vase et du quart de la vasque puis devait faire couler toutes les pièces. Ce travail était confié au fondeur parisien Thiébaud<sup>68</sup> qui fit part de ses inquiétudes au sujet de la vasque à Amédée Jouandot : il craignait qu'un mouvement de bascule survienne et compromette sa solidité. Le statuaire envoya trois plans et la lettre du fondeur qui proposaient d'ajouter un tambour à la vasque. Le directeur des travaux publics Lancelin jugeait qu'il ne fallait pas se préoccuper de cette question puisque les différents secteurs composant la vasque ne devaient être posés qu'après l'exécution des maçonneries supérieures et que la couronne prévue sous la vasque, garnie de coins et mastiquée, offrirait autant de garantie qu'un tambour. Selon lui, l'important était de s'assurer que les nervures des sections soient assez hautes pour que le boulonnage se fasse correctement. Lancelin conseillait à Jouandot de tenir compte de l'avis éclairé Durenne sur cette question mais s'irritait du retard apporté dans l'exécution de cette vasque qui, de toute l'œuvre entreprise à Paris, était pourtant la partie la plus facile<sup>69</sup>.

Gumery fit part des craintes partagées par Thiébaud et Jouandot au maître de forge Durenne qui abonda dans leur sens. Il redoutait également un danger de rupture : la vasque devait s'engager dans la maçonnerie par six palettes indépendantes les unes des autres, entièrement placées sans nervures ni renforts d'aucune sorte mais elles supportaient tous les efforts de tassement. Durenne accepta de réaliser la vasque telle qu'elle était dessinée mais demanda qu'on le décharge par écrit de toute responsabilité au sujet des ruptures qu'il redoutait<sup>70</sup>. Grâce à un croquis envoyé par Durenne, Lancelin comprit que la vasque risquait d'être en porte-à-faux et accepta la mise en place du tambour en fonte<sup>71</sup>.

Quinze jours plus tard d'autres obstacles survinrent encore : le 14 août 1868, la maison Durenne fit part de ses observations au sujet de problèmes d'ajustage<sup>72</sup> et le 7 septembre, le fondeur s'aperçut que le modèle avait été réalisé sans prévoir le retrait qui s'opérerait lors de la fonte des pièces<sup>73</sup>. Lancelin lui demanda de réaliser la fonte d'après le modèle tel qu'il était, il faudrait se contenter d'une moindre hauteur et réduire d'autant la ceinture en fonte. Le directeur des travaux publics, qui ne voulait pas un nouvel ajournement de ces ouvrages, écrivit à Wolff pour hâter la commande des pierres dures formant les assises de la vasque en tenant compte de ses nouvelles dimensions<sup>74</sup>. Un nouveau délai fut occasionné par Tinsseau, qui, pour des raisons personnelles, avait suspendu pendant quelque temps l'exploitation de ses carrières<sup>75</sup>.

Le 21 octobre, Lancelin expliqua au maire ces difficultés imprévues et lui communiqua les lettres de Gumery et Jouandot qui justifiaient ces retards. Les statues de bronze devaient arriver prochainement à Bordeaux mais il fallait attendre encore un mois la vasque et le mois de décembre pour obtenir les dernières pièces de marbrerie. L'inauguration de la fontaine était repoussée au printemps.

La vasque une fois livrée posa encore des difficultés, Lancelin écrivit à Gumery que cette pièce avait des irrégularités bien fâcheuses dus aux effets de retrait dans la fonte : la moulure supérieure des six sections qui la composait s'affaïssait en son milieu. Pour obtenir une courbe qui contente l'œil il fallait faire buriner le bord inférieur de la moulure et charger

66. A.M.Bx. 13 D 57, séance du conseil municipal du 25/5/1868.

67. A.M.Bx. 103 O 2, soumission de Durenne, maître de forges à Sommevoire (Haute-Marne) du 2/10/1868.

68. A.M.Bx. 13 D 60, rapport du directeur des travaux de la ville, Lancelin, du 9/3/1868.

69. A.M.Bx. 95 N 3, lettre de Lancelin à Jouandot du 20/7/1868.

70. A.M.Bx. 95 N 3, lettre de Guillaumat architecte pour Durenne à Lancelin du 27/7/1868.

71. A.M.Bx. 95 N 3, lettre de Lancelin à Durenne du 4/8/1868.

72. A.M.Bx. 95 N 3, lettre de Lancelin du 14/8/1868.

73. A.M.Bx. 95 N 3, lettre de Durenne à Lancelin, directeur des travaux de la ville de Bordeaux du 7/9/1868. « En comparant les cotes du bassin avec le modèle que vous nous avez livré, on s'est aperçu au moment de fondre que ce modèle avait dû être fait sans aucune prévision du retrait que prennent les pièces fondues. Ainsi la hauteur du bassin est fixée par le dessin à 0 m 810 compris le rebord en plomb. Or la hauteur du modèle étant de 0 m 762, la pièce fondue n'aura plus que 0 m 745 ce qui donnerait au rebord en plomb pour atteindre la cote de 0 m 810 une hauteur de 0 m 065, hauteur évidemment trop considérable. Il y aura une différence analogue sur le diamètre. »

74. A.M.Bx. 95 N 3, lettre de Lancelin à Wolff, du 10/9/1868.

75. A.M.Bx. 95 N 3, lettre de Lancelin au Maire du 21/10/1868.

le bord supérieur de plomb <sup>76</sup>. La vasque de la fontaine fut suspendue à un « fourreau d'intérieur » de 600 kilogrammes <sup>77</sup> pour la renforcer.

En novembre 1868, le problème posé par la galvanisation de la vasque n'était pas encore réglé <sup>78</sup>... Finalement, pour ne pas majorer le coût du monument, on se résolut à la peindre <sup>79</sup>. Cette opération devait être fréquemment renouvelée : en 1885, l'entreprise Arthus et Lauriol procédait au bronzage des fontaines des allées de Tourny et de la place de la Bourse <sup>80</sup>. En 1895, à l'occasion du passage à Bordeaux du président de la République, il parut « nécessaire à l'administration de faire peindre et bronzer à nouveau les fontaines monumentales des allées de Tourny, la fontaine des Trois-Grâces de la place de la Bourse, ainsi que les six fontaines Wallace établies sur divers points de la ville <sup>81</sup> ».

### *Les restaurations de la fontaine des Trois-Grâces*

Dès 1890 il fallut envisager la réparation du bassin de la fontaine qui était disloqué et produisait un effet désastreux <sup>82</sup>. L'ingénieur en chef, Gérard, expliqua au maire, Adrien Baysse-lance, la méthode à mettre en œuvre : « pour réparer le bassin, il faudra enlever tous les blocs de la bordure pour les recalcr sur les anciennes fondations, après avoir consolidé une partie de ces dernières, en construisant huit piliers en béton descendant jusqu'au terrain solide, dans la partie où le mouvement de tassement n'est pas encore complètement arrêté. Ces travaux devant être exécutés avec le plus grand soin, pour ne pas abîmer les marbres <sup>83</sup> ». L'ingénieur en chef dressa un devis <sup>84</sup> pour consolider les fondations <sup>85</sup>. Lorsque cette opération fut achevée, les sculptures furent nettoyées et la vasque restaurée : les dépôts de tartre furent enlevés, les parties oxydées grattées puis une couche de minium fut appliquée avant de procéder au masticage des parties creusées. La vasque pouvait alors être bronzée « dans le ton du bronze naturel ».

La fontaine des Trois-Grâce fut de nouveau restaurée lorsque la place de la Bourse devint sous la municipalité d'Adrien Marquet <sup>86</sup> « une sorte de gare centrale, spécialement réservée aux autobus desservant l'extérieur » <sup>87</sup>. Située à la faible distance de la place Jean-Jaurès et de celle des Quinconces où aboutissaient de nombreuses lignes de tramway, la place de la Bourse semblait parfaite pour cette nouvelle affectation. Il fallait cependant réduire considérablement le terre-plein pour réserver à la chaussée la plus grande partie de la surface existante entre la fontaine et les façades, élargir l'entrée et la sortie de la place, en bordure des hôtels de la Bourse et de la Douane, pour faciliter la circulation. La place bénéficia d'un meilleur éclairage <sup>88</sup> mais son décor fut sacrifié.

En 1930, la fontaine était « dans un état de délabrement assez avancé, provoqué par les intempéries, et nécessitant des réparations indispensables et urgentes » <sup>89</sup>. Le devis prévu faisait état de restaurations importantes : « grattage au ciseau pour enlèvement des dépôts de chaux faisant saillie sur marbre : base, socle, bahuts, parties unies ou moulurées, sans sculpture, y compris masticage, ponçage et encaustiquage [du] piédestal entre le bassin et la vasque, (...) [du] fût en piédestal, (...) du socle <sup>90</sup> ». Il fallait également fournir et poser six bandes en Comblanchien, consolider les parties éclatées de la sculpture et ôter les dépôts de chaux, dorer les lettres à l'or fin. La margelle du bassin devait également être grattée au ciseau pour enlever les dépôts de chaux puis masticuée, poncée, polie, et enfin, encaustiquée. Adrien Marquet choisit l'entrepreneur Gournier qui consentait l'offre la plus avantageuse, la dépense fut imputée sur le crédit affecté à l'entretien des bâtiments communaux <sup>91</sup>. Le devis fut majoré car certaines quantités et notamment la surface de la margelle du bassin avaient été sous-évaluées <sup>92</sup>.

76. A.M.Bx. 95 N 3, lettre de Lancelin à Gumery du 20/2/1869.

77. A.M.Bx. 95 N 3, lettre de Lancelin à Durenne du 29/12/1869.

78. A.M.Bx. 13 D 60, 9/3/1868 et A.M.Bx. 95 N 3.

79. A.M.Bx. 95 N 3, lettre de Lancelin à Wolff, du 24/6/1869.

80. A.M.Bx. 6 O 3, 1885, n° d'ordre 65.

81. A.M.Bx. M 3/26, p. 179: un travail « confié à MM. Artus et Lauriol, peintres décorateurs, qui en ont toujours été chargés jusqu'à ce jour ».

82. A.M.Bx. M 3/21, p. 70, séance du Conseil municipal du 21/2/1890.

83. A.M.Bx. 95 N 5, 12/5/1890.

84. A.M.Bx. 95 N 5, « Devis de travaux à exécuter pour réparer le bassin de la fontaine des Trois-Grâces, remettre à neuf la marbrerie et refaire la peinture de la vasque et des grilles de la fontaine et des jardins, dressé par Gérard le 12/5/1890 ».

85. Pour opérer cette réparation, il fallut démolir la bordure du bassin en pierres du Jura, le radier en béton, mettre à jour les fondations, couler huit piliers en béton pour soutenir les fondations du bassin. Les anciens mortiers furent enlevés pour mettre du béton en mortier de chaux hydraulique, poser une arase en béton de graville et mortier de ciment avant de reposer la bordure du bassin.

86. A.M.Bx. 103 O 2, délibération du conseil municipal du 2/8/1929.

87. A.M.Bx. 103 O 2, devis du 9/9/1929.

88. A.M.Bx. 103 O 2, délibération du conseil municipal du 2/8/1929.

89. A.M.Bx. 95 N 6, délibération du conseil municipal du 27/6/1930.

90. A.M.Bx. 95 N 6 : « Évaluation par le contrôleur des services techniques d'architecture, des travaux exécutés par M. Gournier, entrepreneur-adjudicataire, pour la restauration de cette fontaine, d'après (les quantités réellement exécutées) et en leur appliquant leur prix d'unité respectif, conformément aux termes du devis et de sa soumission du 19 juin 1930. ».

91. A.M.Bx. 95 N 6, séance du conseil municipal du 27/6/1930. Gournier proposait de réaliser cette restauration pour 11 638,75 F.

92. A.M.Bx. 95 N 6, rapport du contrôleur du Service Technique d'Architecture du 15/12/1930. Le coût des travaux dut être majoré de 1 111,56 F. Selon l'évaluation établie par le contrôleur des services techniques d'architecture du 15 décembre 1930, la restauration de la fontaine s'élevait à 12 750,31 F.

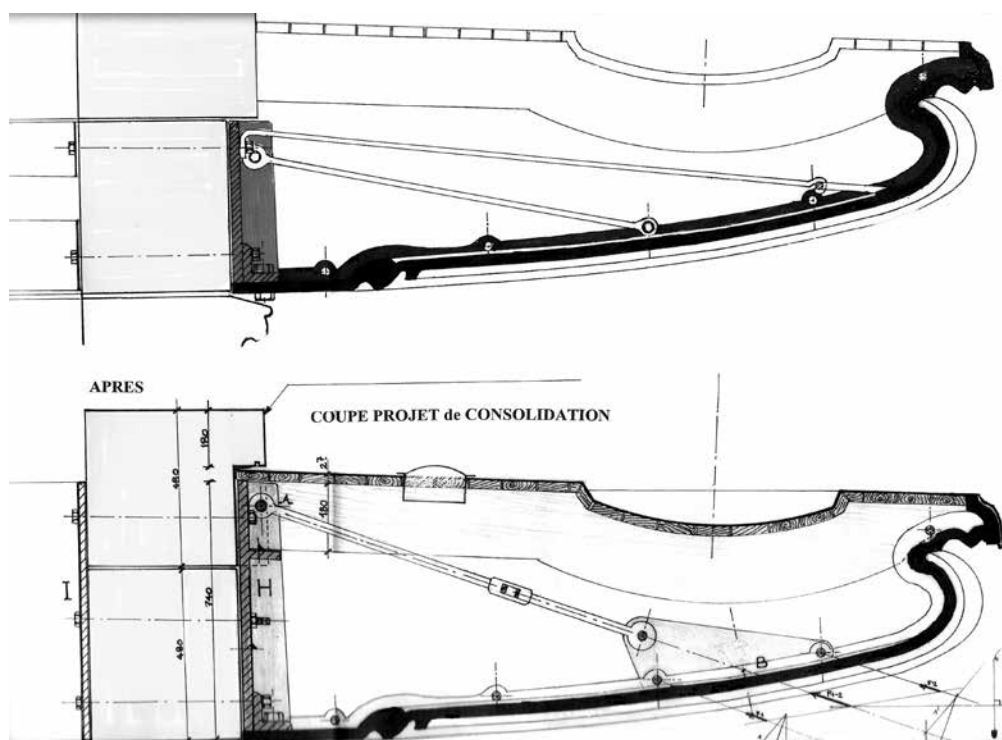


Fig. 12. - Avant-projet sommaire de restauration et de repose de la fontaine des Trois-Grâces, Anastase R. Leulier, août 2004.

La consolidation mécanique de la vasque fut envisagée par la pose de tirants placés plus hauts.

La fontaine des Trois-Grâces fut déposée à l'occasion des travaux du tramway et plus précisément de la construction d'un parc de stationnement souterrain en 2001. Cette absence forcée fut mise à profit pour réaliser d'importants travaux de restauration par les entreprises TMH<sup>93</sup> (maçonnerie-pierres de taille), SOCRA<sup>94</sup> (bronzes) et AOF (fonte) sous la direction de l'architecte des Monuments historiques Anastase R. Leulier<sup>95</sup>. Il fallait s'assurer, avant de remettre en place la fontaine, si la dalle de répartition établie sur le gros oeuvre du parking était en mesure de recevoir une charge évaluée à 335 tonnes. Les vingt-cinq morceaux en pierre du Jura constituant la margelle du bassin furent réemployés après un polissage, la dépose du tarte, la mise en place de ragréages et d'une patine d'harmonie. Le vert de gris des trois assises en pierre de taille composant le piédestal fut ôté. La restauration de la vasque en fonte qui trente ans seulement après sa conception dû être réparée était plus délicate. Elle présentait deux faiblesses : des tirants insuffisamment nombreux placés trop bas et le jeu trop important entre les six quartiers dus au retrait lors de la fonte. Sous l'effet du moment de basculement et du serrage inconsidéré des boulons, une déformation et un déchirement des lèvres de jonction entre les quartiers s'étaient produits. L'architecte proposa une consolidation mécanique par la pose de tirants disposés plus haut, l'utilisation d'un joint résilient pour assurer les jonctions. Les parties cassées ou manquantes des remontées qui ne travaillaient pas mécaniquement furent assemblées par soudage

(fig. 12). En revanche des restaurations très ponctuelles furent opérées sur le groupe des Trois-Grâces : les fissures diagnostiquées sur les mains, les bras et le chapiteau furent renforcées par la soudure, les cavités ou les manques comblés par du métal à basse fusion enfin, l'épiderme fut traité en supprimant les traces de vert-clair composé de chlorures très corrosifs et les zones noires composées de carbone de calcium décappées par micro abrasion<sup>96</sup>. Les trois ensembles d'angelot cheveu-

93. Les compagnons de l'entreprise TMH interviennent sur les Monuments Historiques (églises de Blesignac, Casteljaloux, Port-Sainte-Marie ; restauration des pots à feu du château de Versailles etc.)

94. La SOCRA a réalisé la restauration des Quadriges du Grand Palais, des deux fontaines de la Concorde, de la statue de la Liberté, de l'Apollon surplombant l'Opéra, des groupes sculptés des attiques du palais de Chaillot, du décor du pont Alexandre III, du Lion de Belfort de la place Denfert-Rochereau à Paris.

95. Cet architecte a également dirigé la restauration de la fontaine de la Grave.

96. Le bronze devait être mis à nu préalablement aux réparations par sablage sélectif par une projection de grenaille végétale, ce qui permettait de supprimer les traces de chlorure de cuivre. Les zones noires qui persistaient (carbonate de calcium) furent éliminées par micro abrasion avec une poudre d'alumine de 64 microns. Lorsque ce nettoyage sélectif qui permettait la conservation de la patine naturelle vert foncé fut effectué, l'épiderme fut protégé par une cire micro cristalline. Sur la fonte de la vasque préalablement nettoyée furent appliquées une couche d'apprêt (résine thermo durcissable époxydique) puis plusieurs couches de peinture époxydique polyamide au zinc. La finition fut réalisée par plusieurs couches de peinture.

chant les dauphins étaient en bon état général. L'un d'eux présentait cependant une déchirure avec une déformation qui fut réparée<sup>97</sup>. Ces restaurations furent opérées en respectant les techniques utilisées au XIXe siècle : aucune intervention ne fut prévue pour pallier des défauts d'assemblage d'origine dus au manque de précision et les plans de joints furent repris par matage. La fontaine des Trois-Grâces fut remise en place en février 2006. Elle s'insérait dans un nouvel aménagement du paysagiste Michel Corajoud, face au grand miroir d'eau imaginé par le fontainier Jean-Max Llorca. Un aspect strictement minéral fut choisi pour la place de la Bourse tandis que deux grands jardins en arc de cercle avec des plantations basses étaient aménagés sur le quai.

Les documents conservés aux archives municipales permettent d'appréhender les péripéties de cette commande, les changements de programmes, de parti, la progression des dépenses et la marche des travaux mais ils révèlent également l'influence de Charles Garnier et du chantier de l'Opéra de Paris à travers Alphonse Gumery et Amédée Jouandot qui le connaissaient. Le choix de la fonte ornementale qui impliquait naturellement celui du fondeur nous permet d'entrevoir les relations qui s'établirent entre le fondeur, le sculpteur et le maître d'œuvre représenté par le directeur des travaux publics, Lancelin. La réalisation de la vasque qui posa inopinément de nombreux problèmes lors de son exécution retarda l'inauguration de la fontaine mais surtout présentait des faiblesses qui s'accrochèrent au cours des années. Au cours de la dernière restauration, cette partie de l'œuvre fut celle qui s'avéra la plus délicate.

Lors de la dépose de la fontaine, en 2001, certains prirent parti pour la restauration de la statue équestre de Louis XV sur cette place qui avait été conçue pour la mettre en valeur.

Ce projet pouvait être envisagé car la ville conservait encore au musée d'Aquitaine certains éléments du piédestal que le jeune Gustave Flaubert voulut voir en 1840<sup>98</sup> et au musée des Arts décoratifs la réduction en bronze du groupe équestre de Louis XV qui est considéré comme l'un des plus grands chefs-d'œuvre de la sculpture française<sup>99</sup>. En 1816 déjà, le sculpteur Gois proposa de rétablir la statue équestre mais le maire Lynch avait décidé d'ajourner ce projet en invoquant la situation financière de la Ville<sup>100</sup>. Deux siècles plus tard, M. Alain Juppé écarta cette proposition pour opter en faveur de la fontaine des Trois-Grâces qui avait le mérite d'exister, le conseil municipal vota en septembre 2004 le retour de ce monument sur son site d'origine. Les Bordelais apprécient cette fontaine où se mêlent différentes techniques : pierre du Jura de la margelle et du piédestal, bronze des statues et fonte de fer de la vasque. Distrayante, rafraîchissante et purificatrice, la fontaine des Trois-Grâces présente également l'avantage d'être dénuée des symboles monarchiques par la statue équestre de Louis XV et la fontaine-colonne qui émanaient de Durand.

---

97. Avant-projet sommaire pour la restauration et la repose la fontaine des Trois-Grâces réalisé par l'architecte des Monuments Historiques Anastase R. Leulier en août 2004.

98. Courteault, 1922, p. 423. Les deux bas-reliefs de Clair-Claude Francin et trois des quatre trophées sont conservés au Musée d'Aquitaine.

99. Taillard, 1997, p. 78.

100. Courteault, 1922, p. 421.

## Bibliographie

- Avisseau, Jean-Paul et Poussou Jean-Pierre. *Illustration du vieux Bordeaux*. Avignon, Éditions Aubanel, 1990.
- Bénézit, Emmanuel. *Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs*. Paris, Éditions Gründ, 1924. Réédition refondue sous la direction de Jacques Busse, Paris, Éditions Gründ, 1999.
- Courteault, Paul. *La place Royale de Bordeaux*. Paris, Éditions Armand Colin, 1923-Bordeaux, Éditions Féret, 1923.
- Coustet, Robert et Saboya, Marc. *Bordeaux, le temps de l'histoire*, Bordeaux, Édition Mollat, 1999.
- Desgraves, Louis. *Évocation du vieux Bordeaux*. Paris, Éditions de Minuit, 1976. Réédition La Brède, Éditions Vivisques, 1989.
- Desgraves, Louis et Dupoux, Georges (sous la direction de). *Bordeaux au XIX<sup>e</sup> siècle*. Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest, 1969.
- Deshairs, Louis. *Bordeaux, Architecture et décoration au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, 1908.
- Ferrier, Jean-Louis et Monneret, Sophie. *L'aventure de l'Art au XIX<sup>e</sup> siècle*. Paris, Éditions du Chêne, 1991.
- Gady, Alexandre et Pérouse de Montclos, Jean-Marie (catalogue sous la direction de). *De l'esprit des villes : Nancy et l'Europe urbaine au siècle des Lumières, 1720-1770*. Exposition, Musée des beaux-arts de Nancy, 7 mai-22 août 2005. Versailles, Édition Artlys, 2005.
- Hauteccœur, Louis. *Histoire de l'architecture classique en France*, tome VII : *La fin de l'architecture classique 1848-1900*, Paris, éditions Picard, 1957.
- Hamilton, Édith. *La mythologie*. Éditions Marabout, Paris, 1988.
- Hamon, Françoise (sous la direction de). *Louis Visconti, 1791-1853*. Paris, Délégation à l'Action Artistique de la Ville de Paris, 1991.
- Jullian, Camille. *Histoire de Bordeaux depuis les origines jusqu'en 1895*. Bordeaux, Éditions Féret, 1895. Réédition Lyon, Éditions de la Tour Gile, 1992.
- Lacroix-Spacenska, Bernadette. *Recherches sur les fontaines publiques de Bordeaux dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*. T.E.R. Histoire de l'art, Université de Bordeaux III, 1985 (dact.).
- Lacroix-Spacenska, Bernadette. *Aqueducs et fontaines. Bordeaux XIX<sup>e</sup> siècle*. Bordeaux, Office de tourisme de Bordeaux, 1987.
- Laroza, Olivier de. *Guide touristique historique et archéologique de Bordeaux et de la Gironde*. Bordeaux, Éditions Féret et fils, 1988.
- Prévost, Philippe et Lasserre, Madeleine. *Chants des morts : guide des cimetières de Bordeaux*. Bordeaux, Office de tourisme de Bordeaux, s.d.
- Rousteau-Chambon Hélène (sous la direction de). *Jacques V Gabriel et les architectes de la façade atlantique*, Actes du colloque tenu à Nantes en 2002. Paris, Éditions Picard, 2004.
- Taillard, Christian. *Bordeaux à l'âge classique*. Bordeaux, Éditions Mollat, 1997.
- Védère, Xavier. *Le Palais de la Bourse*. Bordeaux, Éditions Delmas, 1958.
- Visconti, Louis Tullius Joachim. *Fontaines monumentales construites à Paris et projetées pour Bordeaux*. Paris, Imprimerie Firmin Didot frères, fils et Cie, 1860.

\*